

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances techniques relatives à la vérification périodique des EPI contre les chutes de hauteur du type harnais
- Effectuer le contrôle, la vérification périodique annuelle obligatoire en interne
- Identifier toutes les informations à vérifier et consigner dans le cadre de la vérification des EPI contre les chutes

Réglementation

Selon le Code du travail, notamment les articles R4323-99 à R4323-103, il est obligatoire pour l'employeur de s'assurer que les équipements de protection sont en bon état de fonctionnement avant chaque utilisation. Ces EPI doivent également faire l'objet de **contrôles périodiques**. L'arrêté du 19 mars 1993 précise que **les EPI contre les chutes doivent être vérifiés au moins une fois par an par une personne compétente**.

Personne concernée

Tout personnel devant utiliser un EPI pour le travail en hauteur

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Méthodes et moyens pédagogiques

Modalités : en présentiel

Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques de démonstration et d'explications du formateur, mise en situation

Matériel : EPI de classe 3

Ressources : support Power Point et livret de formation

Intervenant : Formateur à la sécurité aux travaux en hauteur

Organisation

Nombre de participants : 4 à 10 participants

Durée : 7 heures soit 1 journée

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires

Contenu de la formation

THEORIE :

- Appréhender les textes réglementaires européens et nationaux propres à la vérification des équipements de protection
- Définir les objectifs de contrôle d'un EPI
- Retour sur la définition d'un EPI : Présentation d'un EPI contre les chutes de hauteur
- Identifier les normes selon le matériel vérifié
- La caractéristique technique des EPI contre les chutes (harnais)
- Savoir assurer un entretien, stocker et suivre des EPI
- Compléter le registre de sécurité

PRATIQUE :

- Assimiler les différents points et méthodes de contrôle selon les équipements et matériels utilisés
- Atelier pratique de vérification des EPI avec fiches de contrôle et tableau de vérification
- Appréhender les aides techniques au contrôle

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement
- QCM
- Exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction

Modalités financières

Intra entreprise : nous consulter
Dates, horaires et lieu au choix

Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com